



plenitude

Facture n°  
EB2C0000940448

Date  
04/09/2025

Référence client  
A-A9A8DED1

Document à conserver au minimum 5 ans



Facture mensuelle

## Électricité



Période de facturation  
du **03 août 2025**  
au **03 septembre 2025**

SAMANTHA KITOKO  
APP 23 ETG 2  
BAT C  
11 RUE DU GENERAL LECLERC  
77170 BRIE COMTE ROBERT

### Titulaire(s) du contrat :

Mme SAMANTHA KITOKO

### Lieu de consommation :

11 RUE DU GENERAL LECLERC  
77170 BRIE COMTE ROBERT

### N° de point de livraison (PDL) :

22126772624499

### À régler :

**41,48 €**

Ce montant sera prélevé le **19/09/2025**  
Sur le compte bancaire \*\*\*\*\*89

### Offre (tarifs non réglémentés) :

Energie Stable Électricité

### Puissance souscrite :

6 kVA

### Option tarifaire :

Base

Tarifs disponibles sur votre espace client à l'adresse :  
<https://espace-client.eniplenitude.fr/auth/connexion>.

### Échéance de l'offre :

22/01/2026

Date estimée de votre prochaine facture : 04/10/2025

### Total TTC

**41,48 €**

Abonnement HT

12,55 €

Consommation HT

16,96 €

Taxes et Contributions HT

5,06 €

### Montant HTVA

**34,57 €**

### TVA

**6,91 €**

### Solde de votre précédente facture

**0,00 €**

### Déjà réglé sur la période précédente

**80,05 €**

### Consommation totale

**107 kWh**

\* Sous réserve du bon encaissement des règlements déjà effectués



### Téléphone

09 78 46 17 17 (Appel non surtaxé  
de 9h à 17h du lundi au vendredi)



### Email

[contact@eniplenitude.fr](mailto:contact@eniplenitude.fr)



### Adresse

Plenitude Service Client  
TSA 80330 - 35507 VITRE Cedex



### Dépannage et assistance Enedis

09 72 67 50 + n° de département (Appel non surtaxé 24/24 7j/7)



plenitude

Facture n°

EB2C0000940448

Date

04/09/2025

Référence client

A-A9A8DED1

Document à conserver au minimum 5 ans

## Ma facture en détail

Le prix de l'électricité correspond à la somme de votre consommation, de l'abonnement et des taxes. La facture fait apparaître les options ou services souscrits ainsi que les prestations réalisées par le gestionnaire du réseau public de distribution.

### Mon abonnement

Pour calculer le prix de votre abonnement électrique, nous multiplions le nombre de jours associé à une période par le prix de l'abonnement.

Période	Tarif	Prix HT (annuel)	Quantité (annuel)	Montant HT	Taux de TVA
03/08/2025 - 03/09/2025	Abo (kVA)	147,72 €	0,08490	12,55 €	20%

**Montant Total HT**

**12,55 €**

Dont acheminement HT: 8,45 €

### Ma consommation

Votre consommation peut être répartie sur différentes périodes. Une nouvelle période démarre à chaque évolution du prix de l'électricité et à chaque changement sur votre contrat (exemple : modification de l'option tarifaire, de la puissance souscrite, de l'offre, évolution de l'index de référence pour les offres à prix indexés, évolutions réglementaires).

Période	Index de début	Index de fin	Option tarifaire	Conso (kWh)	Prix unitaire HT/kWh	Montant HT	Taux de TVA
03/08/2025 - 03/09/2025	11018 - Réel	11125 - Réel	BASE	107	0,1585 €	16,96 €	20%

**Montant Total HT**

**16,96 €**

Dont acheminement HT: 1,65 €

## Les taxes et contributions

La TICFE est la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité. Versée directement à l'État, elle participe au financement des énergies renouvelables, au surcoût des zones.

Période	Taxe	Prix unit. HT (kWh)	Qté (kWh)	Montant HT	Taux de TVA
03/08/2025 - 03/09/2025	TICFE	0,0300 €	107,00	3,21 €	20%
<b>Montant Total HT</b>					<b>3,21 €</b>

CTA : Contribution tarifaire d'acheminement. Cette taxe contribue au financement du régime de retraite des agents des industries électriques et gazières (Enedis, GRDF, RTE, EDF, Engie...).

Période	Taxe	TURPE fixe	Coef (%)	Montant HT	Taux de TVA
03/08/2025 - 03/09/2025	CTA	8,45	21,9	1,85 €	20%
<b>Montant Total HT</b>					<b>1,85 €</b>

## La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

Elle est identique pour l'ensemble des fournisseurs.

Taux de TVA	Assiette TVA	Montant TVA
Taux de TVA 20%	34,57 €	6,91 €
<b>Total de la TVA due</b>		<b>6,91 €</b>



plenitude

Facture n°	Date	Référence client
EB2C0000940448	04/09/2025	A-A9A8DED1

Document à conserver au minimum 5 ans

## Mon historique

### Historique de mes règlements

Vos règlements déjà versés et encaissés durant la période de facturation sont déduits du montant total de votre facture - voir page 1 de votre facture.

Date de paiement	Type	Méthode	Montant TTC
05/08/2025	Facture	Prélèvement	45,38 €
19/08/2025	Facture	Prélèvement	34,67 €
<b>Montant Total Payé</b>			<b>80,05 €</b>



plenitude

Facture n°  
EB2C0000940448

Date  
04/09/2025

Référence client  
A-A9A8DED1

Document à conserver au minimum 5 ans

## Informations complémentaires

### Origine de l'électricité

Provenance des garanties d'origine utilisées : 36,55 % hydraulique, 32,18% éolien, 15,83 % thermique, 15,43 % solaire. En France 21,70%, en Europe hors France 78,30%. L'origine de l'ensemble de l'électricité vendue et les indicateurs d'impact environnemental sont disponibles sur [eniplenitude.fr](http://eniplenitude.fr).

Détail par pays : France 21,70 % (Eolien 13,48 %, Thermique 4,04 %, Solaire 2,14 %, Hydraulique 2,04 %) ; Norvège 17,04 % (Hydraulique 14,91 %, Eolien 2,13 %) ; Suède 16,87 % (Hydraulique 11,24 %, Eolien 4,11 %, Thermique 1,53 %) ; Espagne 11,65 % (Eolien 5,65 %, Solaire 5,18 %, Hydraulique 0,46 %, Thermique 0,36 %) ; Italie 9,42% (Solaire 3,85 %, Eolien 3,37 %, Thermique 1,13 %, Hydraulique 1,07 %) ; Finlande 5,52 % (Hydraulique 2,47 %, Thermique 2,11 %, Eolien 0,94 %) ; Portugal 4,01 % (Hydraulique 2,91 %, Thermique 0,59 %, Solaire 0,50 %, Eolien 0,01 %) ; République tchèque 2,55 % (Solaire 1,02 %, Thermique 0,97 %, Eolien 0,56 %) ; Allemagne 2,10 % (Solaire 1,27 %, Eolien 0,60 %, Thermique 0,23 %) ; Lettonie 2,08 % (Hydraulique 1,19 %, Thermique 0,75 %, Eolien 0,14 %) ; Danemark 1,82 % (Thermique 1,77 %, Eolien 0,04 %, Solaire 0,004%) ; Pays-Bas 1,77 % (Thermique 1,77 %) ; Hongrie 1,38 % (Solaire 1,38 %) ; Autriche 0,87 % (Eolien 0,87 %) ; Estonie 0,84 % (Thermique 0,60 %, Eolien 0,17 %, Solaire 0,07 %) ; Slovénie 0,25 % (Hydraulique 0,25 %) ; Lituanie 0,09 % (Eolien 0,09 %) ; Belgique 0,05 % (Solaire 0,03 %, Eolien 0,02 %) ; Luxembourg 0,01 % (Eolien 0,01 %).

### Auto-relève

Dans le cas où votre compteur n'est pas communicant, vous avez la possibilité de fournir un index relevé manuellement sur votre compteur en application de l'article L224-12 du code de la consommation. Ces informations peuvent être transmises auprès du service client Plenitude à [contact@plenitude.fr](mailto:contact@plenitude.fr) ou au 09 78 46 17 17.

### Règlement de vos factures

#### Modes de paiement

##### Vos factures peuvent être réglées :

- par prélèvement automatique bancaire
- par carte bancaire sur votre espace client
- par virement bancaire [IBAN : BE26968135265229 - BIC : ENIBBEBBXXX] ou en espèces
- par chèque selon les instructions mentionnées ci-dessous

**Afin de garantir le bon encaissement de vos paiements par chèque ou virement, y joindre les informations :**

Facture n°

EB2C0000940448

Référence client

A-A9A8DED1

Envoyez vos chèques à l'ordre de "Eni Plenitude France S.A." à l'adresse suivante : **Plenitude Service**

**Encaissement TSA 71364 - 13205 Marseille Cedex 01**

### Pénalités de retard

En cas de retard de paiement par rapport à la date de paiement prévue dans la facture ou dans le calendrier des paiements mensuels et sans préjudice des stipulations de l'article 9, il sera appliqué des intérêts de retard dont le taux est fixé à une fois et demie le taux d'intérêt légal, calculés par jour de retard à compter de la date de l'échéance de la créance jusqu'à la date de paiement effectif. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à huit euros toutes taxes comprises (8€ TTC).



**plenitude**

Facture n°	Date	Référence client
EB2C0000940448	04/09/2025	A-A9A8DED1

Document à conserver au minimum 5 ans

## Contestation de votre facture

- Contactez-nous afin de nous partager les points que vous contestez. Les coordonnées du service client sont indiqués en page 1 de ce document. Nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution qui vous convienne.
- En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de Plenitude n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie :
  - en ligne à l'adresse suivante : [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr)
  - par écrit à l'adresse suivante : Médiateur National de l'Energie Libre réponse n°59252 75443 Paris cedex 09.



### Service d'information des pouvoirs publics

Rendez-vous sur le site [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), consultez les informations relatives à vos démarches et vos droits.  
Téléphone : 0800 112 112 (Appel gratuit depuis une ligne fixe)